

**RAPPORT DE LA MAIRESSE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DE
*RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES***

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 7 juillet 2015



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

À titre de mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, je procède aujourd'hui à la présentation du rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement.

Résultats financiers au 31 décembre 2014

Le budget de dépenses 2014 lors de son adoption totalisait 64 270 400 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 2 488 800 \$.

Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 59 932 000 \$ après régularisations corporatives alors que les revenus furent de 3 290 900 \$.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2014 a entraîné un surplus d'opérations de 5 133 852 \$ incluant un montant de 1 424 200 \$ représentant la première tranche du plan de remboursement du déficit cumulé de l'arrondissement établi à 4 272 696 \$.

Le surplus dégagé tient compte également d'une réduction de dépenses en matière de déneigement, de collecte de déchets, sélectives et autres, tout comme de diverses économies résultant de la restructuration administrative ayant eu lieu en septembre dernier et des postes vacants non comblés. Ces mesures totalisent 2 787 500 \$.

D'autres ajustements ont également été apportés en fin d'année pour une somme de 922 200 \$, dont 501 100 \$ en matière de santé et sécurité au travail. Il s'agit d'un premier pas afin de s'assurer que l'arrondissement, dans la mesure du possible, ne soit plus totalement dépendant des fluctuations météorologiques qui ont grandement affecté ses opérations au cours des dernières années.

Par ailleurs, il faut souligner les efforts entrepris par l'arrondissement à même son budget de fonctionnement, en matière:

- d'émission de licences et de permis, traitement des demandes pour l'aménagement du territoire, zonage, occupation du domaine public, etc. qui ont généré des revenus directs pour l'arrondissement de l'ordre de 1 446 400 \$;
- de soutien financier octroyé aux organismes et partenaires d'une valeur de plus de 1 511 100 \$ pour la réalisation d'activités visant tous les groupes d'âge;
- de mise en place de dispositifs de recyclage pour la majorité des événements sur le territoire. De plus, en ce qui concerne la collecte de résidus alimentaires, plus de 150 tonnes ont été récupérées;
- de plantation de 545 arbres sur le territoire et le traitement de 354 frênes afin d'éviter la propagation de l'agrile du frêne;
- de mise en opération de navettes fluviales reliant les berges de Pointe-aux-Trembles, Repentigny et Varennes permettant aux passagers de profiter des attraits et circuits cyclables des municipalités voisines;
- de réalisation de projets au bénéfice des citoyens qui se sont déroulés sur le territoire, tel que l'Événement horticole qui a permis aux résidents de se familiariser avec l'agriculture urbaine, la soirée Mérite horticole, la Vague de cirque et la Vague de clowns où petits et grands ont été invités à échanger et à s'initier à cet art de la scène.
- du dépôt d'un plan stratégique avec des actions ciblées pour le développement économique de l'arrondissement.

Résultats financiers au 31 décembre 2014 (suite)

Enfin, soulignons que dans son rapport annuel au conseil municipal et au conseil d'agglomération, deux mentions spécifiques sur l'arrondissement ont été produites par le vérificateur général dans le cadre de son mandat de vérification.

La première concerne l'entretien des bornes d'incendie pour lesquelles d'une part, l'arrondissement devra se prévaloir d'un plan d'inspection à l'interne conforme aux standards établis par la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau responsable de ce dossier à la Ville centre. Également, l'arrondissement devra s'assurer que les ressources qui y sont dédiées aient les compétences et la formation requises en la matière et enfin, que l'information concernant les bornes incendie soit à jour et disponible pour le Service d'incendie de Montréal.

La seconde concerne la gestion des contributions financières pour lequel, l'arrondissement devra se doter d'outils de contrôle afin d'obtenir systématiquement les états financiers audités des organismes recevant une contribution annuelle de la Ville d'au moins 100 000 \$. De plus, l'arrondissement devra s'assurer de la juste valeur des biens et des services en soutien immobilier, dont bénéficient les partenaires pour la prise de décision au Conseil d'arrondissement.

Investissements en immobilisations en 2014

L'arrondissement a procédé à des investissements nets de plus de 13,4 millions de dollars en 2014 au bénéfice des citoyens, notamment :

3 062 000 \$	pour la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles;
3 042 000 \$	pour le réaménagement de rues;
2 060 000 \$	pour la maison du citoyen;
1 898 000 \$	pour l'amélioration des aires de jeux, des installations sportives extérieures, le remplacement d'équipements de parcs et la dotation d'installations sportives;
1 119 000 \$	pour le remplacement de véhicules;
932 000 \$	pour la réfection routière;
590 000 \$	pour l'aménagement et le réaménagement de parcs;
454 000 \$	pour la construction et la réfection des centres de loisirs et communautaires;
99 000 \$	pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels;
77 000 \$	pour la maison de la culture de Rivière-des-Prairies.
31 000 \$	pour d'autres projets;
10 000 \$	pour la désuétude informatique.

Investissements en immobilisations en 2014 (suite)

Soulignons ainsi quelques projets réalisés en 2014 :

- l'agrandissement et le réaménagement intérieur de la maison du citoyen située sur la rue Notre-Dame Est qui se poursuivent en 2015 ;
- les travaux de réfection routière sur diverses rues de l'arrondissement;
- le réaménagement du stationnement au centre Roussin qui se poursuit en 2015;
- le réaménagement de la piscine Alexis-Carrel;
- l'aménagement des aires de jeux et de détente des parcs du Colombier, Germaine-Casabon, Bout-de-l'Île et parc-école Notre-Dame;
- la création d'une place publique au parc Armand-Bombardier;
- l'acquisition de plusieurs véhicules de service pour répondre aux besoins de l'arrondissement;
- la construction de deux pistes de danse extérieures semi-couvertes aux parcs Dollar-Morin et Saint-Jean-Baptiste;
- l'aménagement d'un parcours d'activités physiques au parc Pierre-Payet ;
- les travaux d'aménagement de la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles;
- l'aménagement d'une aire d'agilité et d'exercices canins au parc Pasquale-Gattuso;
- La réalisation de la nouvelle signalisation extérieure et de l'identification des bâtiments municipaux de l'arrondissement.

Indications préliminaires sur les états financiers de 2015

Le budget 2015 prévoit des dépenses de l'ordre de 65 386 300 \$ alors que les revenus sont établis à 1 430 400 \$.

L'arrondissement maintient ses objectifs soit : l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, l'environnement et le développement durable qui se traduisent par la mise en valeur des espaces verts, l'amélioration de la propreté des lieux publics, la lutte aux îlots de chaleur et l'offre de service adaptée dans les installations de l'arrondissement, les parcs, bibliothèques et maisons de la culture.

De plus, l'équilibre budgétaire de même que le remboursement des déficits antérieurs sont également une priorité pour le conseil d'arrondissement.

Dans cet ordre d'idée, l'accent est donc mis sur les initiatives visant le développement économique de l'arrondissement, la réduction des dépenses et l'optimisation des ressources.

Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015, 2016 et 2017

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2015 est de 13 887 000 \$ et est financé par règlements d'emprunt. Les investissements suivants ayant fait l'objet d'un règlement d'emprunt se détaillent comme suit :

5 029 000 \$	pour l'aménagement, le réaménagement des parcs et de ses installations sportives;
2 350 000 \$	pour la réfection routière;
2 000 000 \$	pour la maison de la culture de Rivière-des-Prairies;
1 700 000 \$	pour le réaménagement de rues;
1 283 000 \$	pour l'aréna Rodrigue-Gilbert;
1 000 000 \$	pour le remplacement de véhicules;
250 000 \$	pour la réfection des centres de loisirs et communautaires;
125 000 \$	pour la mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles;
125 000 \$	pour la protection des bâtiments;
25 000 \$	pour la désuétude informatique;

De plus, en raison de programmes corporatifs tels que le programme de réfections routières locales et celui pour les infrastructures souterraines, des investissements additionnels de plusieurs millions de dollars seront réalisés dans l'arrondissement en 2015.

Orientations budgétaires 2016

La croissance du territoire urbanisé entraînant par surcroît des besoins additionnels, jumelés aux augmentations du fardeau financier résultant des coûts d'énergie et autres, de même que, le remboursement des déficits antérieurs, entraîne des pressions budgétaires importantes. Le conseil d'arrondissement maximisera les services municipaux offerts en fonction de la dotation budgétaire consentie à l'arrondissement.

Programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 sera déposé à une séance extraordinaire ultérieure du conseil d'arrondissement. Il totalisera 38 190 000 \$, dont 12 730 000 \$ prévus pour 2016. Plusieurs projets pourront s'y retrouver tels que :

- la mise en valeur des berges;
- l'aréna Rodrigue-Gilbert;
- la sécurité et l'accessibilité dans les parcs et dans les installations sportives;
- le réaménagement de parcs et terrains de jeux;
- la réfection de centres de loisirs et communautaires;
- le programme de réfection routière;
- le réaménagement de rues, trottoirs et cours d'eau;
- les mesures d'apaisement de la circulation;
- et autres projets.

Au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement et en mon nom, il m'a fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.